

# REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences  
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018



# REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences  
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara  
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

**REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION**

ISSN : 2617-7560

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

**DIRECTEUR DE RÉDACTION** : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DR EDOUARD NGAMOUNTSIKA, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L., UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR NANGA A. ANGÉLINE, MCU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

**COMITÉ DE RÉDACTION**

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA MARIE LAURENCE

DR NIAMKEY AKA, MCU

**COMITÉ DE LECTURE**

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

**MARKETING & PUBLICITÉ** : DR KOUAMÉ KHAN

**INFOGRAPHIE / WEB MASTER** : SANGUEN KOUAKOU

**ÉDITEUR** : DSLC

**TÉLÉPHONE** : (+225 76 78 76 51 / 48 14 02 02)

**COURRIEL** : [khankouame@gmail.com](mailto:khankouame@gmail.com) / [jan\\_cloddeoulai@yahoo.fr](mailto:jan_cloddeoulai@yahoo.fr)

**SITE INTERNET** : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

## LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

***Le Comité de Rédaction***

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

### I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Réliure 0.5 cm. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

### II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

**NB :** Pour les besoins de l'instruction, une contribution financière est demandée.

## SOMMAIRE

1. Dominique J. M. SOULAS DE RUSSEL (Université François Rabelais de Tours, France)  
**« Contribution à l'étude du caractère de Paul-Louis Courier » Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M. Axthelm 010**
2. S. Géraud Landry AHOUANJINOU ; Ornheilia F. B. S. ZOUNON ; Agnès Oladoun BADOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)  
**Drépanocytose et survie du couple : facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union. 025**
3. Jean-Pierre ATOUGA (Université de Maroua, Cameroun)  
**Le personnage féminin en contexte de guerre : une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20<sup>ème</sup> siècle 040**
4. Nadia BAYED (Université Hassan II, Maroc)  
**TICE et enseignement/apprentissage des langues : vers une approche en « do it yourself » 052**
5. Grah Félix BECHI ; Kikoun Brice-Yves KOUAKOU ; Tonio Amani KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Les SIG dans l'évaluation de l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan s/p de Bouaké 064**
6. Yapo Joseph BOGNY ; Kouassi Cyrille LOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)  
**Les critères de la télélicité dans la typologie des verbes Bron 083**
7. Stanislas Modibo CAMARA (Université Péléforo Gon-Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)  
**Dénonciation et figure de douceur dans le poème *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud 094**
8. Mahamadou Hassane CISSÉ (Université Nazi Boni, Burkina-Faso)  
**La tradition orale dans les cinémas africains 103**
9. Perpétue DAH (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma 114**
10. Ousmane DIAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)  
**Le statut de la composition : morphologie ou syntaxe 126**
11. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)  
**De la renaissance italienne au nationalisme littéraire de la pléiade française 135**



12. Jamal JABALI ; Hafid KHETTAB (Université Hassan Premier, Maroc)  
**L'enseignement du français sur objectifs spécifiques du lycée à la faculté des sciences et techniques de Settat, Maroc** 148
13. Yssa Désiré KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Martydom in Ernest Gaines's *A lesson before dying*** 159
14. Jean-Félix MAKOSSO ; Passi BIBENE ; Olivier Innocent TATY (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)  
**Journalisme 2.0 en République du Congo : entre doutes et certitudes** 171
15. Hermine Rhousgou MENWA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)  
**La formation des phrases interrogatives en Tupuri** 181
16. Angeline NANGA-ADJAFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)  
**Les réseaux sociaux et la communication pour la santé en milieu jeunes** 192
17. Dame NDAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)  
**Nombre et numérotation en Wolof** 203
18. Diby Cyrille N'DRI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Machiavel un conséquentialiste ?** 214
19. Mohamed Tidiane OUATTARA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)  
**Usage des TIC et profil des apprenants dans le secondaire général en Côte d'Ivoire** 225
20. Wael SALAH HUSSEIN ALY (Université Trent, Ontario-Canada)  
**Enseigner/apprendre l'oral du FLE dans le contexte universitaire en Egypte** 239
21. Hetenin Cavalo SILUÉ ; Konan KOUASSI ; N'Goh Koffi Michael YOMAN ; Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Systèmes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso** 255
22. Kalidou SY (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)  
**Repenser le paradoxe de la diversité. Vers une approche sémiotique** 272
23. Alexis TOBANGUI (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)  
**Jeunesse scolaire et téléphonie mobile au Congo-Brazzaville** 290
24. Aboi François YANGRA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Analyse de la structure interne des constructions à "verbes légers" en Baoulé** 304

**JOURNALISME 2.0 EN RÉPUBLIQUE DU CONGO :  
Entre doutes et certitudes**

**Jean Félix MAKOSSO**

Université Marien Ngouabi  
(Brazzaville-Congo)  
Makossojf.4@gmail.com

**Passi BIBENE**

Université Marien Ngouabi  
(Brazzaville-Congo)  
[bibene.passi@gmail.com](mailto:bibene.passi@gmail.com)

**Olivier Innocent TATY**

Université Marien Ngouabi  
(Brazzaville-Congo)  
olivierinnocentaty@gmail.com

**Résumé :**

Malgré la fracture et le fossé numérique ainsi que le refus des dispositifs interactifs, le succès des médias sociaux dans le paysage médiatique congolais est incontestable. L'émergence du journalisme 2.0 constitue la preuve d'une nouvelle ère de journalisme dont la montée de la consommation et de l'usage méritent qu'on analyse les facteurs déterminants de la percée des médias sociaux en République du Congo afin de mettre en lumière les incertitudes et/ou les doutes qui enveloppent la pratique du journalisme 2.0 dans le contexte congolais.

**Mots clés :** journalisme 2.0, paysage médiatique congolais, doutes, certitudes.

**Abstract:**

Despite the digital gap and interactive plan rejection, the success of social media in the Congolese media scene is unquestionable. The emergence of journalism 2.0 is the evidence of a new era of journalism whose rising consumption and use requires to build analyses of the breakthrough determinant factors of social media in the Republic of Congo so as to help highlight the uncertainties and doubts that surround the practice of journalism 2.0 in the Congolese context.

**Key words:** journalism 2.0, Congolese media landscape, doubts, certainties.

**Introduction**

Dans un rapport publié par l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE) en 2009, le Congo comptait 14 996 abonnés à Internet. Ce chiffre montre qu'Internet au Congo représente encore une réalité marginale, en dépit des investissements publics consentis pour le développement des technologies de l'information et de la communication (173 millions de dollars US, soit 99 milliards de francs CFA pour le projet de couverture nationale en fibre optique). En effet, depuis la connexion du Congo à la fibre optique en 2010, il est constaté une baisse progressive du coût d'accès à Internet; puisque le prix d'une heure de navigation dans des cybercafés est passé de 5000, avec l'avènement d'Internet en 1998, à 400 francs CFA,

aujourd'hui. Cette situation sembler favoriser au premier abord davantage l'usage privilégié de l'Internet, au détriment des médias traditionnels (presse écrite, radio et télé) ; ce qui débouche sur l'accession d'internet par le grand public. Il n'est guère étonnant dès lors que le nombre d'utilisateurs d'internet soit passé de 200 à 1,6 million d'abonnés en 14 ans (R. NTAMBUE TSHIMBULU, 2001, P.108). Partant de ce constat, un intérêt porté à l'ampleur d'internet en tant que média a vu le jour.

Grâce à ces acquis et avec le temps, l'usage d'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'affirme : la téléphonie mobile a rendu Facebook, Youtube et Twitter à la portée du grand public tandis que les médias traditionnels congolais se dotent timidement et progressivement des éditions en ligne. En moins de cinq ans, le trafic total Internet a explosé. De 13000 giga octets (Go) en janvier 2013, le Congo est passé à 1 million en août 2014.

Ces chiffres sont reconsidérés par Internetworldstats.com – site qui compile les statistiques mondiales d'Internet. Pour ce site, le taux de pénétration d'Internet au Congo est de 6,6%.

### 1. Problématique, questions et Objectifs de recherche

Grâce au développement des infrastructures en TIC, on assiste au Congo, comme un peu partout dans le monde, à l'émergence des sites d'information tels que [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com), [www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com), [www.congo-site.com](http://www.congo-site.com), [www.congopage.com](http://www.congopage.com), [www.frtdh.org](http://www.frtdh.org), [www.talassa.org](http://www.talassa.org) ou [www.mucodec.com](http://www.mucodec.com), généralement peu favorables aux dispositifs participatifs susceptibles d'encourager l'essor du journalisme 2.0. Ce nouveau modèle de journalisme est en concurrence avec les médias traditionnels pris à de vitesse par les médias sociaux, beaucoup plus ouvert à la participation de tous les publics ; lesquels médias sociaux ont gagné une certaine influence dans l'écosystème médiatique congolais au point où les pouvoirs publics les redouteraient désormais et n'hésiteraient plus à bloquer l'accès à Internet.

Cet article prend appui sur la question centrale ci-après : comment s'opère le journalisme 2.0 en tant que processus et quelles pourraient en être les principales facettes en République du Congo ? Cette double interrogation donne lieu à l'hypothèse suivante : compte tenu de l'intérêt de plus en plus accordé aux médias sociaux, les internautes auraient volontiers tendance à propager des informations peu fiables, entraînant deux images du journalisme 2.0.

La présente étude vise un double objectif : décrire les mécanismes d'intégration du journalisme 2.0 en République du Congo et analyser le succès des médias sociaux dans l'univers médiatique congolais.

La vérification de cette affirmation passe par l'analyse des différents aspects de la blogosphère congolaise, mais aussi par l'étude des facteurs de succès spécifiques des pages Facebook qui représentent les médias sociaux dans notre corpus.

Notre travail procède d'une analyse des contenus de deux pages Facebook « Zenga Mambou » et « Brazza news » ainsi que deux blogs (amateurs) : « Le lion de Makanda » et « Mampouya.com » dont des articles sont parfois publiés in-extenso dans certains journaux (Talassa, Echos News...). A ce facteur, il convient d'ajouter l'arrestation du blogueur Patrick Eric MAMPOUYA en octobre 2014 à Brazzaville ; preuve de l'influence de ses écrits dans une certaine opinion. Aussi, ces quatre médias sociaux ont-ils été retenus dans le souci, non seulement d'avoir un éventail large de données, mais aussi de diversifier les sources de contenus interactifs dans un corpus composé à la fois de données factuelles existantes et recueillies sur ces médias sociaux.

En ce qui concerne les données factuelles, deux stratégies de collecte sont possibles : une recherche chronologique et une recherche thématique. Dans le premier cas, il a été question de recenser les articles au cours des deux derniers scrutins organisés au Congo. Par la suite, nous avons conçu une grille d'analyse qualitative basée sur le type

d'informations rapportées sur les médias sociaux. Au total, 24 publications ont été répertoriées à partir des quatre médias sociaux. Chaque publication a constitué une unité d'analyse, lesquelles unités ont été réparties comme suit : 12 publications des pages Facebook et 12 autres pour les blogs.

Le dépouillement de l'ensemble des publications dévoile l'ambition de construire un projet éditorial sur « l'interdit » : les sujets considérés comme « sensibles », à ne pas évoquer ainsi que « les opposants à qui le droit à la parole serait interdit » dans les médias traditionnels congolais.

L'application de cette analyse sur la période qui a suivi la proclamation des résultats du scrutin présidentiel de 2016 permet de retranscrire un faisceau de tendances que nous extrapolons comme représentatives du journalisme 2.0 au Congo. La période étudiée correspond à la fin de toute forme de campagne, mais coïncide avec montée des exactions de tout genre.

Les pages Facebook de notre corpus sont des médias ancrés dans l'espace public avec un succès reposant sur l'illusion d'une information journalistique et militante ou revendicatrice.

Le recours à la photo sur les pages Facebook fait la singularité, voire la crédibilité des pages étudiées par rapport aux blogs. Mais les deux types de médias restent des espaces d'engagement politique remarquable. Il est également ressorti que les échanges d'informations constitueraient le socle du journalisme participatif qui est un modèle de journalisme citoyen actif. De ce point de vue, l'activisme des internautes sur les pages Facebook et les blogs à travers leurs commentaires nous autorise à postuler que les médias sociaux sont à la fois des endroits de recherche et de partage d'informations, la surveillance de la gestion de la cité et de veille sécuritaire.

## **2. Le journalisme 2.0 dans un paysage médiatique à double vitesse**

Le paysage médiatique congolais est un espace dominé par une presse écrite d'opinion et une autre audiovisuelle généraliste où l'interactivité n'a droit de citer que lorsqu'il s'agit des émissions de variétés musicales, des débats religieux ou des sujets de société. La radio et la télévision passent sous silence les questions touchant la gestion du pétrole, la corruption, la bonne gouvernance. Tout bien considéré, la presse (étatique ou privée) en ligne quoi qu'encore embryonnaire et moins formelle, s'en démarque jour pour jour. Devant cet état de choses, il est à noter que les organes de presse disposant d'édition en ligne à l'instar de Télé Congo, La semaine africaine et Les Dépêches de Brazzaville peinent à intégrer les dispositifs d'interactivité et, se distinguent selon Pierre MINKALA-NTADI par deux attitudes différentes ci-après :

- « La première consiste dans une semi-intégration de ces dispositifs sur les sites Internet des journaux, où ils jouent une fonction d'alertes sur les réactions des publics par rapport à l'information publiée par le titre.
- La seconde attitude consiste dans le rejet pur et simple de ces dispositifs d'interactivité. Le rejet des dispositifs d'interactivité est donc lié au fait que, dans la société congolaise, le traitement de l'actualité semble être fondé sur la dominance du champ de l'action gouvernementale. (...) Dans ce cadre précis, l'information diffusée par la presse se confondrait avec le discours officiel des gouvernants ou de l'ensemble des acteurs de la classe politique au pouvoir. La presse ne serait alors qu'une simple caisse de résonance des institutions gouvernementales » (P. MINKALA-NTADI, 2013, P.10).

Evoquant le facteur sous-jacent à ces deux postures, Pierre MINKALA-NTADI estime en outre que c'est la dominance du champ politique qui induit le rejet du journalisme participatif. Ainsi, en rejetant l'interactivité avec le public, la presse congolaise en ligne livre le nouvel espace public créé par le web aux mains des usagers des médias sociaux.

Facebook et certains blogs deviennent des espaces envahis par les citoyens. Dès cet instant, la presse en ligne semble favoriser plusieurs formes de liberté : la liberté de penser, liberté d'expression...

### **2.1. Les médias sociaux : nouvelle tribune pour la liberté d'expression**

Face au risque de monopolisation de l'information et au malaise médiatique, les médias sociaux se présentent comme médias alternatifs et complémentaires. Ils viennent renforcer la démocratisation de l'espace médiatique congolais et redonner la parole à ceux qui en étaient longtemps privés.

Comptant respectivement 176 682, 51 355 et 28 386 abonnés, les pages Facebook comme « ZengaMambou », « Brazza news », « Brazza info » figurent parmi les tribunes médiatiques virtuelles congolaises les plus suivies. Quant aux blogs, ils sont de deux types : professionnels et amateurs. Les blogs professionnels sont animés par des journalistes professionnels dans le respect des principes et techniques journalistiques. Le phénomène est encore peu répandu. « syfia.over-blog.com » est le seul exemple de blog tenu par des journalistes, ce dans le cadre d'un projet soutenu par l'Union européenne et mené par Syfia international et le Centre de Ressources pour la Presse (CRP).

Les blogs amateurs sont les plus nombreux et se développent très facilement du fait que tout internaute possède la liberté d'en créer si besoin est. Comme exemple nous citons des blogs comme : "Le lion de Makanda " animé par Mohamed Eldahshan, Brazza plus" de Arsène SEVERIN ou "Mampouya.com" de Patrick Erick Mampouya.

La blogosphère congolaise est tenue majoritairement par la diaspora congolaise en Europe. Avec les médias sociaux, elle a pour point commun un modèle de communication interactif, dynamique et loin des formes traditionnelles. Echappant à l'autorité de régulation, les médias sociaux sont aujourd'hui un moyen entre les mains des citoyens-journalistes pour proposer autre chose que le discours médiatique conformiste des médias traditionnels. Le recours du public aux médias sociaux (en pleine croissance) peut ainsi être perçu comme le signe d'un « malaise médiatique » et une dynamique de contestation et de protestation contre l'éventuelle confiscation des médias.

La crise post-électorale de 2016 a mis en relief les médias sociaux grâce à leur capacité à rompre avec le silence et la censure sur des sujets que les médias traditionnels taisent. Dans ce sens, Facebook exerce, dorénavant, dans le paysage médiatique congolais une incidence sur l'information politique qui a longtemps et traditionnellement été le monopole des pouvoirs publics. Or, avec les médias sociaux, ce monopole est mis à mal et renforce le pluralisme médiatique victime des pressions politico-administratives et économiques dans les médias traditionnels. C'est dire qu'en matière de communication politique, les médias sociaux au Congo tentent désormais de s'imposer comme principal espace médiatique et public où les questions d'intérêt général peuvent être abordées en vue de former l'opinion politique ouverte à une diversité de points de vue. Et si l'on ne prend garde, ils pourraient finir par s'imposer aussi comme source d'information déterminante pour tout sujet que les médias traditionnels n'abordent pas. Ainsi, beaucoup plus que les médias traditionnels, les nouveaux médias en général et les médias sociaux en particulier, exercent un pouvoir d'évocation de tous les faits d'actualité sans être soumis à une ligne éditoriale. De cette façon, ils revêtent un enjeu de taille dans la construction de l'espace démocratique et la rencontre/conquête de l'opinion publique.

A la vérité, les médias sociaux sont ouverts aux débats contradictoires. Cependant, au Congo comme dans d'autres pays, l'un des défis de l'information sur les médias sociaux reste le rapport aux sources et le glissement facile aux délits de presse.

S'ils ont un rôle politique à jouer, les médias sociaux sont taxés d'un rôle subversif qui, du reste, n'inhibe pas l'affrontement des points de vue contradictoires. En même temps,

Twitter et Facebook surtout, deviennent un important canal d'expression d'opinions politiques, contrairement aux médias traditionnels incapables de contrebalancer le monopole gouvernemental sur l'information. C'est donc le moyen par excellent de contournement de l'information politiquement correcte capable de booster le rôle de gardien de la démocratie reconnu aux médias.

Toutefois, il est à noter que plusieurs dangers, en l'occurrence l'intolérance, le fanatisme et des relents identitaires guettent ces médias sociaux.

## **2.2. Comprendre le succès grandissant des médias sociaux au Congo**

Pour comprendre le succès grandissant des médias 2.0 au Congo, il est capital de prendre en compte trois facteurs.

Premièrement, on peut considérer l'activisme des acteurs politiques sur les plateformes 2.0. En effet, la ruée des acteurs politiques congolais sur Facebook et Twitter a pour conséquence d'augmenter l'intérêt et l'attraction des médias sociaux désormais perçus comme une mode en milieu jeune. Aujourd'hui, il est un fait que la plupart des hommes politiques congolais disposent d'un compte Whats-up, Facebook et/ou Twitter participe de la crédibilisation de ces nouveaux médias au sein de la société. Leur crédibilité s'accroît avec le rôle de prescripteur que joue certains acteurs politiques qui publient, partagent et/ou commentent des postes et des liens publiés personnellement ou par des pages telle que « ZengaMambou », « Brazza News », « Brazza info » et bien d'autres. Avec les médias sociaux, l'information officielle (politiquement correcte) n'est plus la voix prépondérante.

Deuxièmement, l'instantanéité des publications via les médias sociaux est un accélérateur de leur succès auprès du public congolais. Grâce à la présence des citoyens-journalistes 2.0 partout à la fois, même la radio et la télévision qui ont construit leur succès sur la diffusion d'une information instantanée devraient s'adapter pour suivre la concurrence introduite par le journalisme 2.0. Cette concurrence est d'autant plus forte que le multimédia fait appel à tous les sens. La culture croissante de l'image portée par les médias sociaux mérite d'être citée ici. En effet, les photos publiées sur les médias sociaux dénotent non seulement de la volonté de s'afficher ou du désir de paraître pouvant s'apparenter au narcissisme des citoyens numériques, mais témoignent également de la présence du citoyen-journaliste 2.0 sur le lieu de l'évènement rapporté. Donc, la photo qui suggère l'idée de « *j'ai vu ou j'étais sur les lieux* », se veut être la preuve de la vérité médiatique. Certaines photos consacrent l'autorité de l'information véhiculée sur les réseaux sociaux. D'où, voir une photo pour certains serait déjà comprendre l'information. Avec les médias sociaux, la photo vaut l'information et inversement.

Enfin, la violation ou l'ignorance de la vie privée sur les médias sociaux est un facteur déterminant pour expliquer le succès des réseaux sociaux tant au Congo que partout ailleurs. Sur les médias sociaux, la conception américaine de la liberté d'expression domine la conception française (encadrée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789) qui se traduit par la volonté des pouvoirs publics d'encadrer la liberté d'expression en vue d'éviter toutes atteintes aux personnes, et plus précisément à l'ordre public. La conception américaine de la liberté d'expression qui a pour fondement le premier amendement de la Constitution américaine prévoit une liberté de parole quasi-absolue. Selon cet amendement, les autorités ne peuvent pas restreindre le développement des idées, l'expression de la pensée ou encore le fait de recevoir des informations. Pour se faire, Facebook et Twitter laissent passer des publications sur la vie privée, contrairement aux médias traditionnels (dans les pays africains de tradition française). A ce stade, l'immoralité sexuelle de certains politiques congolais font le *buzz* sur Facebook et Twitter.

### 2.3. L'information sur les médias sociaux

La diffusion de l'information à travers les médias sociaux permet de contourner ou d'échapper à certaines contraintes ou pressions financières, techniques et politico administratives. L'absence de déclaration préalable auprès de l'autorité compétente (Procureur du lieu de publication) en est une illustration.

Le fil d'actualité et de commentaires offert par certaines pages Facebook gagnent en notoriété. Ces pages attirent davantage les internautes. Même redoutés par la quasi-totalité des médias traditionnels congolais, les médias interactifs se sont imposés. Le fait que certaines informations 2.0 précèdent même la proclamation des décisions administratives officielles (nomination ou limogeage d'un directeur, ministre...) confère aux réseaux sociaux un caractère prospectif. Par ailleurs, la possibilité de réaction, même anonymement, a fondamentalement bouleversé le comportement du récepteur devenu aussi émetteur, informateur. Bien qu'il soit déjà très en vogue et en développement progressif, l'intérêt des médias sociaux a évolué davantage à la suite du blocage des réseaux de communication à la veille de la proclamation officielle des résultats des urnes lors de la présidentielle de 2016. Suivis le plus souvent par un large public, ils offrent l'accès à des populations qui ont été souvent exclus du débat public telles que les opposants politiques, les ouvriers, les figures proéminentes, des mouvements sociaux protestataires, les jeunes et les femmes. L'accès des populations traditionnellement exclues de l'espace public s'effectue via les commentaires, les témoignages et des comptes rendus anaboliques, qui loin d'appauvrir les débats publics, en renforcent la complexité. Pour plusieurs auteurs, les blogs permettent de restaurer la balance du pouvoir entre les médias traditionnels et les citoyens, en offrant à ces derniers la possibilité d'assumer le rôle de chien de garde des médias (T. GIASSON, 2015, P.23).

### 3. Journalisme 2.0, journalisme d'alerte

La campagne présidentielle de mars 2016 a montré la capacité des médias interactifs à proposer au public (en ligne) plusieurs minutes de vidéo, des centaines de photos et des commentaires instantanés. Pendant que la presse écrite, la radio et la télévision se cantonnent dans la couverture des événements officiels (ateliers de validation, inauguration, investiture, conférence de presse, déclaration), les médias sociaux proposent des contenus exclusifs. Depuis la crise du Pool<sup>107</sup>, les images exclusives publiées sur les pages Facebook « Brazza news et ZengaMambou » attisent les commentaires des internautes et alimentent la presse traditionnelle.

Du fait de l'instantanéité avec le numérique, le journalisme 2.0 devance les médias traditionnels congolais dans la diffusion de certaines informations, en l'occurrence l'incendie du poste de police de Mouyondzi à la suite de la mort par balle d'une fille (l'alerte fut donnée par ZengaMambou), l'assassinat d'un gendarme à Bouansa ou l'incendie de trois bus attribués aux miliciens Ninja. Toutes ces informations avaient été relayées en temps réel par « Brazza news, Brazza infos et ZengaMambou ». Dans leurs actions de communication, ces espaces de diffusion ont au cours de la période considérée proposé une information instantanée, factuelle, illustrée et abondamment commentée. En général, ils donnent l'impression d'avoir des correspondants dans toutes les grandes localités et fonctionneraient sur le modèle des « observateurs » de France 24. En revanche, les blogs « Le lion de Makanda » et « Mampouya.com » ont bâti projet éditorial sur deux piliers ; à savoir : l'analyse et le commentaire de la situation politique et sécuritaire post-électorale en 2016.

De leur côté, les médias traditionnels (presse écrite, télé, radio) n'ont fait allusion à ces faits d'actualité que très tard. Le 8 juin 2017 par exemple, alors que la presse audiovisuelle a passé sous silence la marche des partisans de l'opposition « en l'honneur

---

<sup>107</sup>Conflit armé opposant les rebelles du Pasteur Ntoumi à l'armée régulière dans la région du Pool après la proclamation des résultats officiels du scrutin présidentiel de 2016.

des victimes du Pool », Facebook en a fait mention à travers les échanges des internautes ; il en est ressorti que certains leaders de l'opposition se sont réfugiés au domicile de Madame Claudine MUNARI où les agents de la force publique les ont encerclés pour les empêcher de sortir. De ce point de vue, le journalisme 2.0 remplit une fonction d'alerte.

Il est clair que le journalisme 2.0 remplit une fonction d'alerte dans ces conditions. Autrement, les médias 2.0 alertent le public bien plus qu'ils ne l'informent. Les blogs et médias sociaux congolais offrent une information politique contradictoire et diversifiée. Cette information souffrirait malheureusement d'un manque d'équilibre. Dans le cadre de la communication politique et citoyenne, les pages Facebook considérées dans cette étude incarnent l'exemple de média alternatif dans la mesure où elles donnent la voix aux citoyens dont l'accès aux médias est restreint.

Le journalisme 2.0 confère plus de possibilités d'expression et d'action politique, qu'elle soit-elle critique ou revendicatrice. Grâce à ce modèle de journalisme, le citoyen émetteur d'informations s'est affranchi de toute attache et de toute autorité. Il devient à la fois exposé à la manipulation et capable d'opposer aux manipulations médiatiques une libre parole. L'exemple des informations au sujet de la santé de la Première Dame a, malgré la passion, permis de rompre avec le silence qui peut entourer la santé d'une première dame. Ainsi, le citoyen informateur 2.0 brise la soumission à l'information politiquement correcte des médias traditionnels et devient producteur de messages, capable avec des outils simples - un ordinateur et un téléphone portable - de se faire entendre.

### **3.1. Le journalisme participatif : nouvel aspect de liberté d'expression**

Dans les médias traditionnels congolais (surtout la télévision et la radio), la sélectivité dans le choix des invités ainsi que les orientations éditoriales des médias ne garantissent pas à tout le monde l'accès aux médias. En effet, pour pouvoir s'exprimer il faut soit disposer des moyens conséquents afin de bénéficier de quelques minutes ou lignes dans un journal, soit avoir été clairement invité par une rédaction qui veille souvent sur l'obédience politique de l'invité(e). Avec le web 2.0, le verrouillage de l'espace médiatique est inenvisageable puisque tout individu sans appréciation de son âge, de ses convictions politiques, de son rang social ou encore de son niveau d'étude peut s'exprimer librement sur le sujet de son choix.

Ainsi, tous ceux qui sont exclus des médias traditionnels trouvent dans les médias sociaux tels que Facebook, un média démocratique de libre échange, porte-parole des mouvements de contestation et d'indignation. Grâce aux médias 2.0, nombreux de citoyens (acteurs politiques ou de la société civile) peuvent contourner le système médiatique en vigueur dans les médias traditionnels (surtout au sein des médias publics) pour s'exprimer librement afin de mieux transmettre leurs opinions en évitant les contraintes de fond, de forme ou de temps.

Sur les médias sociaux, il est remarqué une forte propension vers l'immoralité sexuelle qui frise la perversion.

Diplomate et ministre congolais n'ont pas échappé au déballage et dérapage médiatiques orchestrés par les médias 2.0 qui attisent la curiosité de l'opinion publique sur la vie privée des hommes publics. Ainsi, photos et vidéos ont circulés sur les réseaux sociaux comme une traînée de poudre, au grand dam des victimes de maladresse, de manipulation ou de règlement de compte.

Dans cette perspective, les contenus issus du journalisme citoyen permettent d'aborder tous les sujets que les journalistes en général, les médias traditionnels et particulièrement les médias publics s'abstiennent d'aborder, peut-être par peur de représailles, brisent le silence sur plusieurs sujets tabous. Il s'agit d'un rôle crucial joué par les médias participatifs pour combattre le silence des médias traditionnels sur certains sujets non évoqués comme les enlèvements et les actes de torture enregistrés



après « les affrontements » survenus le 4 avril 2016 lors de l'entérinement des résultats de l'élection présidentielle anticipée du 20 Mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, deux semaines après la réélection contestée du président congolais Denis Sassou-Nguesso. Pendant cette période de tension qui a prévalu à Brazzaville, Facebook a permis de révéler des actes d'enlèvements et de tortures infligées à certains militants politiques proches de l'opposition et bien d'autres citoyens. C'est le cas de Jugal MAYANGUI enlevé dans la nuit du 11 au 12 novembre 2016, séquestré et torturé. Les images insupportables de ce sous-officier ont fait le tour de Facebook. Dans la plupart des médias traditionnels et surtout dans les médias publics, malheureusement, cet aspect de l'actualité ne sera évoqué comme dans le cas d'Augustin KALLA-KALLA, l'un des cadres du parti de l'ancien ministre André Okombi Salissa.

Par ailleurs, le journalisme 2.0 dans le paysage médiatique semble revigorer le pouvoir du citoyen, mieux l'influence des médias. Le blocage des communications et Internet lors des deux derniers scrutins : référendaire et présidentiel est révélateur de l'impact des médias sociaux. Dans cette perspective, les démentis et recadrages faits dans les médias traditionnels révèlent que rumeurs ou informations sur les médias sociaux ne les laissent guère indifférents et « *la technologie via Internet permet aux citoyens de récupérer le pouvoir et de devenir acteur* » (D. FAYON, 2008, P.130).

Affranchis des médias traditionnels, les médias sociaux font du public des acteurs capables de réagir à l'actualité politique comme sujet dominant dans la presse congolaise. Le vide dans les débats des médias traditionnels est comblé dans médias 2.0. C'est ainsi que le mouvement de contestation connu sous le nom de « printemps arabe » a inauguré une nouvelle ère médiatique et communicationnelle au Congo comme ailleurs en Afrique centrale.

Le contrôle de l'information échappant aux dirigeants politiques et le blocage des communications ainsi que les « dépêches citoyennes » pour contrecarrer la « désinformation » auraient pris le dessus sur les discours propagandistes et démagogiques. Ceci montre la naissance d'un activisme politique virtuel capable de contester ou remettre en cause le discours médiatique officiel.

Face aux réflexes de bâillonnement des médias, l'action politique est dorénavant de plus en plus observée et commentée à travers l'espace virtuel.

La révolution 2.0 ne se limite pas à un changement technologique ; bien au contraire, elle prend figure d'une reformulation des règles du débat dans les médias. La formule traditionnelle faite de discours élitistes et scientifiques fait place à une approche populaire basée sur l'observation directe et les expériences individuelles. Pour paraphraser Lunt Peter et Maigret Éric « *C'est une reformulation de l'espace public et des rôles assignées aux personnes qui est opérée (...)* » en vue d'équilibrer les différences, faciliter la représentation des moins puissants et régler les discours des plus puissants (L. Peter, E. Maigret 1994, 70). Ainsi, les nouveaux médias se positionneraient désormais comme sources d'informations complémentaires, alternatives et en même temps comme outils de mobilisation et de sensibilisation sur les valeurs démocratique et particulièrement celles liées à la question de la citoyenneté et au débat contradictoire.

### **3.2. Information de qualité incertaine**

L'analyse de la qualité de l'information disponible sur les médias 2.0 dégage une incertitude consécutive aux exigences professionnelles en journalisme. Le journalisme 2.0 ne fait pas référence aux sources et préférerait le commentaire. Il fait fi de la rigueur professionnelle. La conciliation entre un scoop faisant référence aux sources et une information objective fait défaut. La tradition partisane et propagandiste qui caractérise la presse congolaise est très marquée. Il découle de cette situation concurrentielle, une course à l'information qui connaît régulièrement des dérapages : le risque de communautarisme, la difficulté d'identification des sources primaires et l'accélération

de la circulation des rumeurs, des « fakes news » et de la désinformation. En 2016 un montage de photo représentant la une de « *Jeune Afrique* » annonçant que le Chef de l'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso, renonçait à un troisième mandat a fait le tour des réseaux sociaux. Heureusement, la rédaction de Jeune Afrique avait vite réagi pour démentir cette manipulation. Les tentatives de manipulation de ce genre sont nombreuses, elles vont des images des victimes de la crise burundaise présentées comme « des populations massacrées dans le Pool par la Force publique » à un discours qui frise l'apologie du crime (du côté des partisans de l'opposition comme de la majorité au pouvoir).

Au regard de ce qui précède, la diminution de la fiabilité des nouvelles qui circulent sur Internet (MANCINI cité par T. GIASSON, 2015, P.23) est manifeste. Toutefois, l'activité des leaders politiques sur les médias sociaux accroît l'importance de l'information 2.0 et sa crédibilité, chaque fois qu'elle est, sur les réseaux sociaux, produite, reprise, commentée et/ou partagée.

Pourtant, Internet et le journalisme 2.0 demeurent une réalité embryonnaire au Congo. Nombre de citoyens sont réduits au silence. Or, dans la société de l'information et la société démocratique, le citoyen privé de parole et d'accès à l'information est simplement considéré comme exclu. L'idée sous-jacente de lutter contre la fracture et le fossé numériques aiderait non seulement à la consolidation de l'opinion publique, mais renforcerait la liberté de presse et la participation à la démocratisation des débats. On peut donc convenir avec Renaud de la BROSSE que « par le simple fait de réduire la fracture numérique, on encouragerait mécaniquement un flux d'informations promouvant la démocratie, les droits de l'homme, le rôle de la société civile, la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques, à terme, à la disparition des régimes politiques autoritaires menaçant la paix et la sécurité internationale » (R.De La BROSSE, 2005, P.271).

### **Conclusion**

Malgré l'infime taille de la population ayant accès à Internet et le refus des dispositifs interactifs par les médias traditionnels congolais ayant migré sur la grande toile, le « journalisme citoyen » via les médias sociaux place davantage les gouvernants sous la menace d'une cabale médiatique au moindre scandale. Cet état de fait renforce le pluralisme de l'information et des médias ; puis il appelle les médias traditionnels à relever les défis du professionnalisme, de l'équilibre de l'information et de la rapidité. Il révèle l'incapacité des médias traditionnels, au Congo, à faire fructifier une actualité intense et de profiter de l'opportunité de la profusion d'informations « brutes » dans ce nouvel environnement où les sources sont diverses, « pointues », actualisées et incertaines. C'est un environnement médiatique caractérisé par une incertitude due à la portée réelle du journalisme participatif (compte tenu du fossé numérique), ainsi qu'à la qualité des informations et aux risques de dérives qui s'y rapportent. Ces risques représentent des défis majeurs pour le journaliste professionnel en matière de représentativité des points de vue, de vérification des sources et de rapidité de traitement de l'information. D'où, l'enjeu de journalisme 2.0 dans le paysage médiatique congolais aujourd'hui est de pouvoir modifier l'agenda médiatique ou peser sur celui-ci.

### Références Bibliographiques

Arnaud, Mercier et Nathalie, Pignard-Cheynel (juillet 2014). « Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* N°5-2014, PP.2-19 [En ligne]

De La BROSSE, Renaud (2005). *La société de l'information entre mythes et réalités*, Bruxelles, Bruylant, Pages 261-276

Fayon, David (2008). *Web 2.0 et au-delà Nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur*, Paris, Economica, Pages 130

Livingstone, Sonia, Lunt, Peter, Maigret, Éric (1994). « Se faire entendre dans l'espace public. Les femmes, la télévision et le citoyen-téléspectateur ». In: Réseaux, volume 12, n°63, Télévision et débat social. pp. 59-74

Minkala-Ntadi, Pierre (2013). « L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 14/1, no. 1, , pp. 5-18.

Ntambue, Tshimbulu Raphaël (2001). *L'Internet, son Web et son e-mail en Afrique: approche critique*, Paris, L'Harmattan

Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques, mai 2011, *Point d'échange Internet au Congo*, Brazzaville

Thierry, Giasson (Juillet 2015). *Les effets des médias à l'ère du 2.0* (PDF), USA, Université Laval